

Note explicative

COMPTE 2025 – Fabrique d'église Sainte Vierge de Bernissart

Le présent compte 2025 de la fabrique d'église de Bernissart est arrêté par le conseil de fabrique Sainte Vierge de Bernissart du 21 avril 2026

Recettes ordinaires	26551,55
Dont un supplément communal	23576,21
Recettes extraordinaires	12860,33
Total des recettes	39411,88
Total des dépenses	24041,3
Résultat du compte 2025	15370,58

	Budget 2025	Compte 2025	
RECETTES	34071,46	39411,88	(+ 5.340,42
DEPENSES	34071,46	24041,30	(-) 10.030,16
RÉSULTAT	0,00	15370,58	(+ 15.370,58

I. Principales différences en dépenses (-10030,16€)

A. Les dépenses relatives à la célébration du culte (D01 à D15) ont diminué de 2.257,37 € par rapport au budget 2025 dont les principales diminutions sont :

En D05 Eclairage budgétisé à 600,00 € mais utilisé à 202,32 € car les acomptes versés en 2024 (-397,68€) depuis la régularisation de juillet jusqu'à décembre étaient élevés et ont été pris en compte lors de la régularisation 2025

En D06A Combustible chauffage budgétisé à 3.500,00 € mais utilisé 1.934,55 € car l'église a été moins chauffée vu le nombre moindre d'offices (-1565,45€)

En D07 Entretien des ornements et vases sacrés budgétisé à 50,00€ mais utilisé 5,00 € (-45€)

En D10, Nettoyement de l'église (produits) budgétisé à 50,00 € mais dépensé 5,58 € (-44,42€)

B. Les dépenses ordinaires (articles 16 à D50) ont diminué de 7772,79€ par rapport au budget 2025 dont les principales diminutions sont :

En D27 Entretien et réparation de l'église budgétisé à 2.615,85 € mais utilisé 342,07 € car les travaux de mise en conformité électrique et de sécurité incendie n'ont pu être réalisés en 2025 comme prévu (-2273,78€)

En D30 Entretien et réparation du presbytère budgétisé à 2.350,00 € mais utilisé 285,14 € car le remplacement du chauffage a été reporté faute de disponibilité de la part du chauffagiste (--2064,86€)

En D32 Entretien et réparation de l'orgue budgétisé à 320 € mais pas d'entretien ni de réparation (-320€)

En D35A Entretien et réparation des appareils de chauffage budgétisé à 500,00 € mais rien utilisé car suite au changement de chauffagiste, il n'y a pas eu d'entretien de la chaudière (-500€)

En D50A Charges sociales budgétisé à 5.210,24 € mais utilisé 4.827,97 € (-382,27)

En D50M.c. Défraiement bénévoles budgétisé à 1.965 € mais utilisé 627,4 € car le budget destiné au défraiement des bénévoles a été utilisé plus tard que prévu dans l'année (-1337,36€)

II. Principales différences en recettes (+5340,42€)

La différence provient principalement du boni du compte 2024 qui avait été estimé à 7.335,83 € lors de l'élaboration du budget 2025 mais qui atteint finalement 12.860,33 € (+ 5.524,5 €)